



CONVENTION DE COOPERATION

“ ENSEMBLE POUR SOUTENIR

LA CREATION DE PME ”

**31, avenue Pierre 1er de Serbie
75784 PARIS CEDEX 16**

**50, boulevard du Général de Gaulle
59100 ROUBAIX**

Les contraintes administratives, la fiscalité trop lourde, la culture d'assistance, ne découragent pas les vrais entrepreneurs.

Ils osent créer de nouvelles PME qui sont une vraie solution pour réduire le chômage en construisant des emplois stables.

Il faut les déceler, les aider à monter leur entreprise, faciliter le financement de leurs apports personnels et du démarrage de leur entreprise, accroître les chances de réussite en les accompagnant pendant 2 à 3 ans.

Qui mieux que des chefs d'entreprises l'ayant vécu eux-mêmes peuvent leur apporter ce soutien ?

Le **Medef** et **Réseau Entreprendre**, qui sont des réseaux de chefs d'entreprises, s'impliquent déjà et depuis de nombreuses années dans la création et le développement des entreprises, en y apportant leur légitimité, leur expérience et leur savoir faire.

Constatant que, dans le domaine de la création d'entreprises :

- ils encouragent les mêmes valeurs d'initiative, d'autonomie personnelle, d'audace et de courage dans la vie économique,
- ils mobilisent souvent les mêmes acteurs,
- ils poursuivent les mêmes objectifs et qu'il existe déjà plusieurs cas de collaboration locale à la satisfaction des deux partenaires.

Le Medef et Réseau Entreprendre décident de mettre en commun leurs efforts et d'associer leurs compétences pour :

- encourager la création d'entreprises à potentiel de croissance pour renforcer le tissu des Petites et Moyennes Entreprises
- promouvoir l'esprit d'entreprise auprès de l'opinion publique et en particulier des jeunes,
- impliquer localement les chefs d'entreprise dans l'accompagnement et le soutien des créateurs pendant les premières années de la jeune entreprise.

Pour cela ils s'engagent au niveau national :

- à se concerter sur les propositions et actions de promotion en faveur de la création et du développement des petites et moyennes entreprises, pour coordonner leurs actions et harmoniser leur communication,
- à faire connaître dans leurs réseaux respectifs cet accord et encourager la coopération, en particulier en s'informant mutuellement des initiatives et actions menées localement dans le domaine de la création d'entreprise.

Au niveau local, l'application de cette convention implique que :

- lors d'un projet de création d'une nouvelle Association Entreprendre avec le soutien de Réseau Entreprendre, la personne chargée de l'étude de faisabilité de la future association présente le projet aux responsables des Medef Territoriaux dont le territoire est concerné ;
- de même les Medef Territoriaux souhaitant initier des opérations de soutien à la création de PME en informent le Réseau Entreprendre pour examiner ensemble la possibilité de susciter une association Entreprendre.

Les associations membres de Réseau Entreprendre et les Medef Territoriaux sont encouragés à coopérer selon des modalités qu'ils fixeront librement entre eux, avec pour seule obligation d'informer les têtes de réseau respectives de l'existence et du contenu de l'accord.

Cette collaboration pourra porter sur la promotion de l'association auprès des chefs d'entreprise, son insertion dans le tissu local, l'orientation vers elle des porteurs de projet et futurs créateurs, et des actions communes de promotion et d'information.

Cette convention n'implique aucune exclusivité mais le Medef et Réseau Entreprendre s'engagent à s'informer mutuellement des accords passés ou envisagés dans leurs domaines respectifs de compétence avec d'autres organisations (notamment de chefs d'entreprises) ayant les mêmes finalités.

Chaque partie s'engage à informer son réseau de l'existence de la présente convention qui prendra effet dès sa signature par les deux parties.

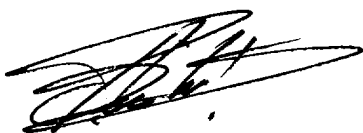
A Paris, le 15 mai 2000,

Pour le Medef



Ernest-Antoine Seillière

Président



Jean-Louis Berchet

Président du GPA Réseau Territorial



Emmanuel d'André

Président du GPA Entrepreneur

Pour Réseau Entreprendre



André Mulliez

Président

